

ÉCOLES

La ville de Guînes va mettre en place la cantine à 1 euro

GUÎNES Le récent conseil municipal a acté plusieurs changements importants pour la restauration scolaire de la ville : en plus d'un nouveau prestataire à vocation inclusive, le tarif du ticket de cantine va passer à 1 euro pour les familles les plus modestes.

YVES GRASBERG

Les principales délibérations de la soirée concernaient la restauration scolaire. Pour les présenter, le maire a cédé la parole à Patricia Grévin, maire adjointe à l'éducation et à la jeunesse : « Le marché de restauration scolaire prenant fin le 31 août, il nous a fallu relancer une procédure pour la rentrée scolaire 2022-2023. À la suite de différents soucis récemment rencontrés de qualité et de quantité liés au mode industriel de production des repas, une réflexion a été menée en vue d'améliorer la qualité de ceux-ci. Après examen des différentes possibilités s'offrant à la Ville de Guînes et en comparant des solutions mises en œuvre par d'autres collectivités, nous avons opté pour un marché réservé aux établissements adaptés. C'est-à-dire aux entreprises qui emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans les conditions normales. »

PLUS DE 18 000 REPAS SERVIS L'AN DERNIER

À l'occasion de ce nouveau marché, la commune de Guînes a souhaité formaliser son engagement vers une restauration collective qualitative et durable, intégrant notamment les dispositions de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire (Egalim), au profit des circuits courts et d'approvisionnements directs de l'agriculture. Le marché est prévu pour une durée de trois ans du 1er septembre 2022 au 31 août 2025. Il pourra être reconduit pour deux années supplémentaires par demande expresse de la commune. Le cahier des charges prévoit la fourniture de repas en liaison froide pour les trois écoles municipales et l'accueil de loisirs. Durant l'année scolaire 2020-2021, cela représentait 17 835 repas pour les enfants et 509 repas pour les adultes. Au terme de l'appel d'offres, l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) du Calais Papilles et Pa-



Les tarifs de la cantine à la prochaine rentrée iront de 1 euro à 3,35 euros le repas. Illustration

pillons a été choisi. L'autre candidature, celle de la société Dupont restauration, a été écartée car elle ne disposait pas de la qualité d'entreprise adaptée.

LA CANTINE À UN EURO MISE EN PLACE

La ville de Guînes souhaite faire bénéficier les familles d'un dispositif mis en place par l'État, appelé la « cantine à un euro ». Il s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la pauvreté mise en place par le Gouvernement et vise à proposer une tarification sociale dans les cantines scolaires en vue de permettre aux enfants des familles les plus modestes d'avoir accès à un repas complet pour un euro maximum. L'effort tarifaire consenti par la commune est compensé par une aide de l'État. Le principe est le suivant : le service de restauration

scolaire doit proposer au moins trois tranches de tarification en fonction des revenus ou du quotient familial, dont une inférieure ou égale à un euro. L'aide de l'État est de trois euros forfaitaires, versés à la commune pour chaque repas facturé un euro ou moins, aux familles pour les élèves du premier degré résidant ou non sur la commune. Trente communes sont éligibles dans l'arrondissement de Calais dont Guînes. L'État s'engage sur une durée de trois ans pour le versement de cette aide.

UNE TARIFICATION SOCIALE SELON LES REVENUS

Il sera mis en place une grille de tarifs sur trois niveaux avec utilisation du quotient familial pour fixer le niveau de tarification. Pour les familles ayant une

tranche de quotient familial comprise de 0 à 500, le tarif sera d'un euro le repas. Pour les familles dont la tranche de quotient familial se situe entre 501 et 1 000, le tarif sera de 2,50 euros le repas. Pour les familles dont le quotient familial se situe au-dessus de 1 001, le tarif sera de 3,35 euros le repas. Il sera proposé de fixer un tarif adulte unique de 4 euros par repas, principalement pour le personnel municipal et les animateurs des accueils de loisirs.

Afin de pouvoir bénéficier des tarifs allant d'un euro à 2,50 euros, les parents devront fournir au service scolaire de la mairie, par tout moyen, leur attestation Caisse d'allocations familiales (CAF) trimestrielle de quotient familial pour une date butoir qui sera fixée à l'avance par la mai-

CÉDRIC FASQUELLE RÉINTÈGRE LE CONSEIL

Eric Buy a débuté la séance de conseil par l'installation comme nouveau conseiller municipal de Cédric Fasquelle, à la suite de la démission de Sandra Pierru-Bar. Il était cinquième sur la liste « Rassemblement pour Guînes » aux dernières municipales. Le suppléant de la nouvelle députée RN de la 6e circonscription, Christine Engrand, retrouve un poste qu'il a occupé de 2012 à 2020.

rie. En cas de non-respect de cette date butoir, le plein tarif sera appliqué jusqu'à la fourniture de l'attestation et ce, sans possibilité de rétroactivité. Le dispositif de l'État n'est applicable pour l'instant que pour une durée de trois ans. ■